

N°2

L'ÉCHO DE LA FABRIQUE

10.12.18

Journal des Moyens internes de fabrication

Les sujets suivants, concernant les MIF, ont été traités lors du CSE F3 Régions les 5 et 6 décembre 2018...

COMMISSIONS du CSE

COMMISSION MIF

Désignation du Président & vice-président de la commission Moyens Internes de Fabrication
Président : Laurent FAURE – VM – Toulouse ; vice-président : Grégory HEN – VM – Marseille

COMMISSIONS ASC LOCALES

Désignation de vos Présidents de commissions Activités Sociales Locales :

- site de Lyon – Anne-Sophie SABOUREAU
- site de Toulouse – Magalie DEBENEST
- site de Bordeaux – Rabéa CHAKIR-TREBOSC
- site de Lambersart – Philippe ROUSSELLE
- site de Rennes – Jean-Hervé GUILCHER
- site de Nancy – William MAUNIER
- site de Strasbourg – Christian LAEMMEL
- site de Marseille – Eliane DOS SANTOS

Nous avons évoqué, lors de la préparatoire, de transférer la gestion des ASC pour les personnels de Vendargues (aujourd'hui gérés par Marseille), à la commission locale de Montpellier, pour des raisons pratiques. Le sujet n'a plus été évoqué, nous allons suivre cela !

MIF : mise en œuvre et déploiement du schéma de développement des activités

Le label  est mis en place peu à peu dans les génériques de nos programmes.

Ce qui a déjà eu lieu :

Nominations :

- Adjoint à la Directrice Déléguée à la Commande Client : **Alain Rolland**
- Responsable des productions jeunesse, éducation, développement culturel et spectacles vivants : **Clémence Labbey**
- Responsable activités de fabrication Rennes : **Christelle Lomenech**
- Responsable des activités de fabrication Nancy : **Cynthia Gravet**
- Responsable des Unités Opérationnelles : **Tristan Gouge**

Au coca du 11 décembre : nomination des responsables équipes de tournage + de cinq collaborateurs de la cellule ingénierie d'achat au sein d'AISE; prochaine étape : entretiens avec les cadres de gestion. Dans les jours qui viennent, la Direction va nommer les planificateurs.

Les assistantes de Direction et les gestionnaires payes sont confirmés sur les postes d'assistantes centrales.

Bascule vers la nouvelle organisation

- Depuis le 1/12, les services AISO et post production ont basculé sur le nouveau mode de fonctionnement cible.
- Les personnes en charge des moyens de tournage s'occupent toujours de l'activité, en attendant que la Commande Client prenne la main.
- Le calendrier est respecté, la bascule vers la nouvelle organisation est toujours prévue au 1/01/2019.

Pour que les salariés en région puissent continuer à bénéficier des frais de mission, la direction demande un justificatif de domicile sous la forme d'un avis d'imposition sur le revenu...

Groupes de travail

Les 11 groupes de travail MIF se sont réunis 42 fois depuis le mois d'avril !

- 1er "copil" : session d'arbitrages en juillet
- 2eme "copil" : 3 décembre, partagé avec la commission de suivi
- 5 groupes de travail dont la post prod. et AISO ont finalisé leurs préconisations pour l'année.
- Constat des chefs décorateurs : Melusine, l'outil de gestion des stocks « accessoires » à Vendargues, ne convient pas.
- Atelier construction, groupe menuiserie : l'appel d'offre est en cours

Etat des stocks

- Site de Lyon : l'ensemble des stocks accessoires a été déménagé à Vendargues, l'inventaire reste à faire.
- Site de Chassieux : le déménagement est anticipé pour cause de fin de bail
- Site de Bègles : le déménagement n'est pas terminé, le bail du site sera certainement reconduit (3 ans ?).
- Marseille : une grande partie du stock est partie à Vendargues.

CONCUR : Déploiement

1ère étape actée : déploiement, « enrôlement » et enregistrement des frais par les cadres à la production.

2ème étape : l'enregistrement des frais par les salariés = déjà à Marseille, Bordeaux et - en ce moment- en Région Parisienne; elle va bientôt démarrer dans les autres sites.

La direction promet de la formation en présentiel et en e-learning. Mais il est clair que pour la plupart des personnels, un e-learning de 27mn ne suffira pas !

Des outils (ordinateurs, tablettes) seront mis à disposition pour permettre aux salariés de saisir leurs frais : dans les sites, dans les cars, sur les lieux de tournage, et dans tous les lieux d'affectation. Une réflexion est en cours pour doter l'ensemble des salariés des MIF pour mettre en place une interface connectée (smartphone) pour utiliser Concur.

PLAN DE CHARGE 2019 DES SITES MIF EN REGION

L'excédent d'activité en post-production (au-delà de notre capacité d'accueil) sera externalisé en région. La Direction ne sait pas encore quel volume de fabrication elle va externaliser, mais elle a déjà identifié des sociétés de post-production dans chaque région.

Le plan de charge 2019 n'est pas encore acté, mais, selon la direction, c'est normal...
Comment est-il établi ?

- Août - septembre : rencontre avec les commanditaires
- chiffrage des demandes et établissement d'un budget global,
- arbitrage financier et établissement d'un calendrier prévisionnel.

Quant au plan de charge fiction : nous en sommes toujours à toujours 21 fictions pour l'ensemble des MIF, réparties sur 3 sites : 7 à Lille, 7 à Lyon, 7 à Marseille + 2 à Bordeaux tournées avec des équipes de Bordeaux, Lyon et Marseille (Mongeville).

Le feuilleton « Un si grand soleil » commande 25 épisodes de plus que prévu : ceci ne nous empêchera pas de produire les 21 fictions prévues au plan de charge, la direction s'en félicite...

Nous rappelons simplement qu'en 2018, nous fabriquions 3 fictions de plus qu'en 2019...

Faut-il se réjouir de « limiter les dégâts » du redéploiement des moyens vers le feuilleton ???

Bordeaux devient un « laboratoire » de fictions numériques d'une durée d'environ 5 mn : un premier tournage démarre en janvier, mais... on ne sait pas combien, de quelle durée, avec qui, etc... « C'est normal », nous dit la direction, c'est « expérimental »... Nous, nous pensons que la direction ne veut pas nous dire.

C'est une chef monteuse du site de Bordeaux qui est à l'origine du projet et qui va coordonner le projet voire le réaliser. Sans être rémunérée comme réalisatrice. Et l'équipe de tournage ne devrait pas bénéficier de l'accord fiction... L'application à ces personnels de l'accord fiction sera envisagée dès lors qu'on connaîtra les modalités de fabrication de ce type de produit.

NoA TV, « expérimentation » de France 3 Nouvelle Aquitaine, a commandé 10 épisodes de fiction numérique.

Tout cela se fait évidemment à moyens constants pour FTV, qui affirme vouloir investir 100 millions dans le numérique.

POUR INFORMATION

Au CSE central les 12 & 13 décembre, la suppression du lissage et du forfait est à l'ordre du jour... A suivre !

Paris, le 10 décembre 2018

[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

